



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION

« Les armes atomiques françaises font de notre pays une cible » déclare Roland Nivet, porte-parole national du Mouvement de la Paix

Hier (mardi 12 décembre 2017), les sirènes de la Mairie de Roscanvel (Finistère), toute proche de la base de sous-marins nucléaires de l'Île Longue située dans la rade de Brest ont retenti. La Mairie et l'école de Roscanvel, commune toute proche, ont été fermées, etc.

Alors que cet exercice se prolonge, Roland Nivet, porte-parole national du Mouvement de la Paix et coordonnateur du Mouvement de la Paix en Bretagne, sollicité par la presse régionale a déclaré :

« La réalité du danger des armes atomique est là. La présence de ces armes sur le territoire français transforme notre pays en cible potentielle comme le montre cet exercice de simulation en cours autour de la base nucléaire de la FOST (force océanique stratégique).

C'est pourquoi il est incompréhensible qu'après l'adoption du Traité d'interdiction des armes nucléaires par l'ONU le 7 juillet 2017 et quelques jours après la remise du prix Nobel de la paix au réseau international ICAN, le gouvernement français s'obstine à s'opposer à la ratification de ce Traité déjà adopté par 122 Etats à l'ONU et signé par plus de 50 Etats.

Il est incompréhensible que le 2 novembre dernier à l'ONU, la France se soit prononcée contre la tenue d'une conférence de haut niveau sur la question des armes nucléaires qui aura lieu en mai 2018 à l'ONU alors que c'est la première conférence de haut niveau consacrée par les Nations Unies à la question des armes nucléaires.

*Alors que tous les sondages confirment que les français souhaitent à 75-80 % que la France participe au processus de désarmement nucléaire en cours, **il est nécessaire que la population s'exprime et soutienne la pétition lancée par plus de 150 organisations qui exigent que la France ratifie le Traité d'interdiction des armes nucléaires et gèle immédiatement le programme de modernisation des armes nucléaires** pour lequel la Ministre des armées a déclaré à Brest le 21 septembre dernier que la France allait dépenser 6 milliards d'Euros par an avec comme objectif de renouveler totalement la flotte de sous-marins nucléaires de la FOST basée à Crozon (Finistère). Il faut signer la pétition lancée par 150 organisations pour que la France ratifie le Traité d'interdiction des armes nucléaires ».*

Signature de la pétition en ligne : www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires

A Paris, le 13 décembre 2017